

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ**

**MAIRIE DE SAVARTHES**  
4 rue de la Mairie  
31800 SAVARTHES  
Tél : 05-61-89-79-39  
e-mail : mairie@savarthés.fr

**Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2024 au grade d'Adjoint  
administratif principal 2ème classe**

Madame le Maire de SAVARTHES,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

**Arrête**

**Article 1**

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
CADARIO Carole	Adjoint administratif	.... / .... / ....

**Article 2**

	Femmes	Hommes	Total
<b>Agents promouvables</b> (ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)	1	0	1
<b>Agents susceptibles d'être promus</b> (ensemble des agents inscrits sur le tableau)	1	0	1

**Article 3**

Madame le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAVARTHES, le 11 janvier 2024  
Le Maire,  
Martine GILLY



Madame le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>